



La Ville de Caluire et Cuire recrute

agent de surveillance de la voie publique (f/h)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial

Catégorie : C

Direction ou Service : Police Municipale

Type de recrutement : Contractuel ou titulaire

Temps de travail : temps complet

Libre à compter du : 03/10/2026

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire-et-Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

La politique de la Ville en matière de tranquillité et de sécurité publique est ambitieuse sur le périmètre de Caluire-et-Cuire et à ce titre, les agents disposent des moyens correspondant à cette ambition.

L'équipe des ASVP au sein de laquelle vous serez intégré(e), est constituée de 5 agents encadrés par le responsable du centre de supervision urbaine. Parmi les projets en cours, la mise en place d'une brigade verte est en phase de réflexion et vous pourrez prendre une part active à son développement.

Les missions



Sous l'autorité du Responsable du Centre de Supervision Urbain vous, assurer les missions dévolues aux agents de surveillance de voie publique

1/ Activités principales :

Voie publique

- faire respecter la réglementation relative à l'arrêt - au stationnement des véhicules, à la santé et à la propreté publiques
- constater les infractions et procéder aux verbalisations via le procès verbal électronique (stationnements payants et gênants, validité de l'assurance...)
- surveiller la voie publique, les espaces verts communaux et les lieux publics
- contrôler les arrêtés municipaux sur le terrain
- renseigner les usagers - les administrés sur la voie publique et les informer préventivement de la réglementation en vigueur
- transmettre des informations par radio et rendre compte à la hiérarchie des dysfonctionnements observés sur le territoire communal
- rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (maîtrise du logiciel Municipol)

Marchés forains

- présence sur les marchés forains de la commune (Le Bourg, Montessuy et Saint Clair) et veille au respect des règles régissant les marchés (placement des forains, perception des redevances...)

Accueil

- mission d'accueil ponctuel (physique et téléphonique) et de relais d'informations auprès de la Police Municipale
- tâches administratives (délivrance de vignette de stationnement, objets trouvés)

2/ Activités secondaires :

- participer à des missions de prévention et de protection aux abords des établissements scolaires (remplacement des auxiliaires de sécurité en cas de besoin)
- contribuer aux réflexions liées à la prévention et à la sécurité (problématiques de déplacements, de stationnement, d'environnement et de cadre de vie)
- participation éventuelles à des manifestations (Faites de la Propreté, défilés scolaires...)

Votre profil / vos atouts



Connaissances et compétences

- Connaissance de la réglementation, de son application et de la typologie des risques liés à la voie publique
- Maîtrise du procès verbal électronique, de son utilisation et de son circuit de traitement
- Maîtrise de l'outil informatique et des techniques de transmission radio
- Connaissance de l'organisation de la collectivité

Aptitudes et qualités

- Discrétion, rigueur et maîtrise de soi
- Adaptabilité aux usagers et aux situations
- Qualité et aisance relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Bonne condition physique

Contraintes de service :

- travail en équipe par tous temps sur la voie publique
- port d'une tenue spécifique, propre aux ASVP
- 35 h / semaine

Travail en équipe sur la voie publique

- Horaires de travail : 9h-12h et 14h-18h30 du lundi au vendredi
- La durée de travail hebdomadaire est de 37h30 avec 25 congés et 15 ARTT dont la journée de solidarité
- Participe aux entraînements des Gestes Techniques Professionnels d'Intervention avec la Police Municipale

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire



- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.

- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.

- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Jean Billaud, Chef de Service de Police Municipale – Tél 04.78.98.80.08

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne :
[POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr